

Nom commercial : Méthanol

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 30.01.2024

Version remplacée: -, établi le: -

Région: BE

RUBRIQUE 1: Titre et domaine d'application du scénario d'exposition (ES)

1.1 Titre du scénario d'exposition

ES1 Utilisation comme produit intermédiaire, produit chimique de laboratoire - utilisation industrielle

1.2 Domaine d'application du scénario d'exposition

Type de scénario d'exposition (SE) Scénario d'exposition à la substance / au mélange pour le travailleur

Phase du cycle de vie Utilisation industrielle finale

Identificateur de produit

Nom commercial Méthanol

Dénomination de la substance méthanol

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119433307-44

N° CAS

67-56-1

N° CE 200-659-6

Descripteurs d'utilisation

Secteur d'utilisation (SU)		
Catégorie	Code	Description de l'utilisation
Groupe principal d'utilisateurs	SU3	Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation finale	SU8	Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
	SU9	Fabrication de substances chimiques fines
Catégorie de rejets dans l'environnement (ERC)		
Catégorie	Code	Description de l'utilisation
Catégorie de rejets dans l'environnement (ERC)	ERC1	Fabrication de substances
	ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
	ERC6a	Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
	ERC6b	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
Catégorie de processus ou catégorie de procédé (PROC)		
Catégorie	Code	Description de l'utilisation
Catégorie de processus ou catégorie de procédé (PROC)	PROC1	Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
	PROC2	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
	PROC3	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
	PROC4	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
	PROC8a	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées.
	PROC8b	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.
	PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

Nom commercial : Méthanol

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 30.01.2024

Version remplacée: -, établi le: -

Région: BE

RUBRIQUE 2: Conditions d'utilisation (CU) et mesures de gestion des risques (RMM) pour maîtriser l'exposition environnementale et de l'homme

2.1 Caractérisation du produit

Etat d'agrégation	
liquide	
Température de référence	25 °C
Pulvéulence	
Non applicable	
Pression de vapeur	
Valeur	169,27 hPa
Température de référence	25 °C
Autres informations	
L'efficacité d'une mesure de gestion du risque est une valeur théorique. La valeur exprimée en pourcentage indique le niveau de réduction de l'exposition calculée obtenu par la mise en œuvre de la mesure. Les valeurs indiquées s'appliquent dans la mesure où les conditions d'utilisation décrites soient respectées et les mesures de gestion des risques préconisées soient mises en œuvre. Vérifier, le cas échéant, si votre système de ventilation satisfait les exigences d'efficacité du système de captage local et si la ventilation générale des locaux est appropriée au scénario d'exposition décrit.	
Veuillez consulter la rubrique 8 de la présente FDS pour des renseignements complémentaires en matière d'équipements de protection individuelle (EPI).	

2.2 Scénario contribuant à l'exposition environnementale

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (ERC)		
Catégorie	Code	Description de l'utilisation
Catégorie de rejets dans l'environnement (ERC)	ERC1	Fabrication de substances
	ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
	ERC6a	Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
	ERC6b	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

Mesures de gestion des risques (RMM) pour maîtriser l'exposition environnementale

Mesures techniques et efficacité des mesures adoptées (dans le cadre du modèle de calcul de l'exposition)	
Aucune mesure particulière.	
Mesure organisatrices	
Aucune mesure particulière.	
Mesures se référant au traitement des eaux usées et l'efficacité des mesures adoptées (dans le cadre du modèle de calcul de l'exposition)	
Aucune mesure particulière.	
Mesures se référant au traitement des déchets	
Veuillez consulter la rubrique 13 de la présente FDS pour des renseignements complémentaires en matière de traitement des déchets.	
Autres mesures	
ERC1, ERC4, ERC6a, ERC6b	Aucune mesure particulière.

Nom commercial : Méthanol

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 30.01.2024

Version remplacée: -, établi le: -

Région: BE

2.3 Scénario contribuant à l'exposition du travailleur

Catégorie spécifique de processus ou catégorie de procédé (PROC)		
Catégorie	Code	Description de l'utilisation
Catégorie de processus ou catégorie de procédé (PROC)	PROC1	Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
	PROC2	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
	PROC3	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
	PROC4	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
	PROC8a	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées.
	PROC8b	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.
	PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

Conditions d'utilisation pour maîtriser l'exposition du travailleur

Concentration de la substance			
	PROC1	PROC2	PROC3
Valeur	≤ 100 %	≤ 100 %	≤ 100 %
	PROC4	PROC8a	PROC8b
Valeur	≤ 100 %	≤ 100 %	≤ 100 %
	PROC15		
Valeur	≤ 100 %		

Quantités utilisées			
	PROC1	PROC2	PROC3
	Non pertinent	Non pertinent	Non pertinent
	PROC4	PROC8a	PROC8b
	Non pertinent	Non pertinent	Non pertinent
	PROC15		
	Non pertinent		

Conditions d'utilisation			
	PROC1	PROC2	PROC3
Site d'utilisation	Utilisation intérieure	Utilisation intérieure	Utilisation intérieure
Durée d'utilisation	≤ 8 Heures / jour	≤ 8 Heures / jour	≤ 8 Heures / jour
Fréquence d'utilisation	≤ 240 Jours / an	≤ 240 Jours / an	≤ 240 Jours / an
	PROC4	PROC8a	PROC8b
Site d'utilisation	Utilisation intérieure	Utilisation intérieure	Utilisation intérieure
Durée d'utilisation	≤ 8 Heures / jour	≤ 8 Heures / jour	≤ 8 Heures / jour
Fréquence d'utilisation	≤ 240 Jours / an	≤ 240 Jours / an	≤ 240 Jours / an
	PROC15		
Site d'utilisation	Utilisation intérieure		
Durée d'utilisation	≤ 8 Heures / jour		
Fréquence d'utilisation	≤ 240 Jours / an		

Nom commercial : Méthanol

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 30.01.2024

Version remplacée: -, établi le: -

Région: BE

Mesures de gestion des risques (RMM) pour maîtriser l'exposition du travailleur

Mesures techniques et efficacité des mesures adoptées (dans le cadre du modèle de calcul de l'exposition)		
PROC1	Mesures	Aucune mesure particulière.
PROC2	Mesures	Ne manipuler seulement dans des locaux équipés d'un système d'aspiration locale (ou d'un système de ventilation équivalent).
	efficacité (%)	90
PROC3	Mesures	Ne manipuler seulement dans des locaux équipés d'un système d'aspiration locale (ou d'un système de ventilation équivalent).
	efficacité (%)	90
PROC4	Mesures	Ne manipuler seulement dans des locaux équipés d'un système d'aspiration locale (ou d'un système de ventilation équivalent).
	efficacité (%)	90
PROC8a	Mesures	Ne manipuler seulement dans des locaux équipés d'un système d'aspiration locale (ou d'un système de ventilation équivalent).
	efficacité (%)	90
PROC8b	Mesures	Ne manipuler seulement dans des locaux équipés d'un système d'aspiration locale (ou d'un système de ventilation équivalent).
	efficacité (%)	95
PROC15	Mesures	Ne manipuler seulement dans des locaux équipés d'un système d'aspiration locale (ou d'un système de ventilation équivalent).
	efficacité (%)	90

Nom commercial : Méthanol

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 30.01.2024

Version remplacée: -, établi le: -

Région: BE

Mesure organisatrices
Aucune mesure particulière.

Équipement de protection individuelle (EPI) et efficacité des mesures adoptées (dans le cadre du modèle de calcul de l'exposition)

Protection des mains		
PROC1	Mesures	Aucune mesure particulière.
PROC2	Mesures	Port de gants de protection appropriés et certifiés CE EN 374 (protection dangers chimiques).
	efficacité (%)	80
PROC3	Mesures	Port de gants de protection appropriés et certifiés CE EN 374 (protection dangers chimiques).
	efficacité (%)	80
PROC4	Mesures	Port de gants de protection appropriés et certifiés CE EN 374 (protection dangers chimiques).
	efficacité (%)	80
PROC8a	Mesures	Port de gants de protection appropriés et certifiés CE EN 374 (protection dangers chimiques).
	efficacité (%)	80
PROC8b	Mesures	Port de gants de protection appropriés et certifiés CE EN 374 (protection dangers chimiques).
	efficacité (%)	80
PROC15	Mesures	Port de gants de protection appropriés et certifiés CE EN 374 (protection dangers chimiques).
	efficacité (%)	80

RUBRIQUE 3: Estimation d'exposition et référence bibliographique

3.1 Avertissements

Le rapport de caractérisation des risques (risk characterisation ratio = RCR) est le quotient de l'estimation affinée de l'exposition homme-animal et du niveau dérivé sans effet DNEL ou PNEC respectif. L'exposition est calculée à l'aide du modèle d'exposition indiqué ci-dessous. Si le RCR calculé est inférieure ou égal à 1 ($RCR \leq 1$) les conditions d'utilisation indiquées dans le scénario d'exposition et les mesures de gestion des risques sont considérées comme sûres.

Veuillez trouver les valeurs DNEL et PNEC dans la rubrique 8 de la présente FDS.

3.2 estimation de l'exposition environnementale

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (ERC)		
Catégorie	Code	Description de l'utilisation
Catégorie de rejets dans l'environnement (ERC)	ERC1	Fabrication de substances
	ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
	ERC6a	Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
	ERC6b	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

Nom commercial : Méthanol

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 30.01.2024

Version remplacée: -, établi le: -

Région: BE

Modèle d'exposition appliqué pour l'estimation de l'exposition environnementale	
Modèle d'évaluation de l'exposition utilisé	Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3.3 Estimation de l'exposition travailleurs

Catégorie spécifique de processus ou catégorie de procédé (PROC)		
Catégorie	Code	Description de l'utilisation
Catégorie de processus ou catégorie de procédé (PROC)	PROC1	Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
	PROC2	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
	PROC3	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
	PROC4	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
	PROC8a	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées.
	PROC8b	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.
	PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

Modèle d'exposition appliqué pour l'estimation du risque d'exposition des travailleurs	
Modèle d'évaluation de l'exposition utilisé	EasyTRA Version 3.0
Lien internet vers le modèle d'évaluation du risque d'exposition	EASY TRA: http://www.easytra.de

Ratio de caractérisation du risque (RCR)				
	Estimation d'exposition	Inhalation	dermale	Total
PROC1	à long terme - systémique	0,000	0,001	0,001
	à court terme - systémique	0,000	0,001	0,001
PROC2	à long terme - systémique	0,012	0,007	0,019
	à court terme - systémique	0,051	0,007	0,058
PROC3	à long terme - systémique	0,026	0,003	0,029
	à court terme - systémique	0,103	0,003	0,106
PROC4	à long terme - systémique	0,051	0,034	0,085
	à court terme - systémique	0,205	0,034	0,239
PROC8a	à long terme - systémique	0,128	0,068	0,196
	à court terme - systémique	0,257	0,068	0,325
PROC8b	à long terme - systémique	0,035	0,068	0,103
	à court terme - systémique	0,077	0,068	0,145
PROC15	à long terme - systémique	0,025	0,002	0,027
	à court terme - systémique	0,051	0,002	0,053

Nom commercial : Méthanol

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 30.01.2024

Version remplacée: -, établi le: -

Région: BE

RUBRIQUE 4: Lignes directrices pour l'utilisateur en aval pour déterminer s'il opère à l'intérieur des valeurs limites définies dans le SE

4.1 Recommandations et avertissements

Recommandations et avertissements généraux

Pour les instructions en matière d'ajustement des conditions d'utilisation en vue d'appliquer un étalonnage (scaling) cf. „Guide ECHA pour les utilisateurs en aval“ <http://echa.europa.eu/regulations/reach/downstream-users>

Lorsque l'utilisateur en aval s'écarte des conditions d'utilisation et des mesures de gestion des risques préconisées dans le scénario d'exposition, certains paramètres de l'évaluation de l'exposition peuvent être variés et adaptés aux conditions réelles. En appliquant des logarithmes simple, il pourra vérifier, si, en fonction des conditions d'utilisation spécifiques, les risques d'exposition probables rentrent dans la plage de valeurs sûres ou non. Cette procédure est nommée "Scaling" (anglais : étalonnage, adaptation)

Avertissement en matière d'étalonnage (scaling)

Méthode d'aération

Une relation linéaire entre le RCR de l'exposition par inhalation et le type de ventilation s'applique dans les cas où il y a un écart du déterminant, voir du type de ventilation utilisé chez l'utilisateur en aval (UA) par rapport aux informations fournies sur le scénario d'exposition. Les coefficients d'étalonnage (f) suivants s'appliquent : ventilation standard (< 3 changements d'air à l'heure) = 1; ventilation suffisante (3 à 5 changements d'air à l'heure, ce qui correspond à une utilisation à l'extérieure) = 0,7; ventilation accrue (> 5 changements d'air à l'heure) = 0,3.

Le RCR de l'exposition pour l'utilisateur en aval = f (utilisateur en aval) * RCR (indiqué dans le scénario d'exposition) / f (informations fournies dans le scénario d'exposition) permet une procédure analogique d'étalonnage en cas d' un écart d'efficacité du captage des polluants par le système de ventilation locale (LEV).

Durée d'utilisation

Une relation linéaire entre le RCR de l'exposition par inhalation et la durée d'utilisation s'applique dans les cas où il y a un écart du déterminant, voir de la durée d'utilisation chez l'utilisateur en aval (UA) par rapport aux informations fournies sur le scénario d'exposition. Les coefficients d'étalonnage (f) suivants s'appliquent : Durée > 4 h/jour = 1; durée : 1-4 h/jour = 0,6; durée : 15 min/jour - 1 h/jour = 0,2; durée < 15 min/jour = 0,1.

Le Ratio de Caractérisation du Risque (RCR) chez l'utilisateur en aval = f (utilisateur en aval) * RCR (indiqué dans le SE) / f (données dans le SE)

Concentration de la substance dans le produit

Une relation linéaire entre le RCR (exposition par inhalation) et le RCR (exposition cutanée) et de la concentration s'applique dans les cas où il y a un écart du déterminant, voir de la concentration dans le produit chez l'utilisateur en aval (UA) par rapport aux informations fournies sur le scénario d'exposition. Les coefficients d'étalonnage (f) suivants s'appliquent : Concentrations > 25 % = 1; concentrations >= 5 % = 0,6; concentrations >= 1 % = 0,2; Concentrations > 1 % = 0,1.

le RCR de l'utilisateur en aval = f (utilisateur en aval) * RCR (indiqué dans le SE) / f (données dans le SE)
Cette relation est applicable pour le RCR (inhalation) et le RCR (cutané)

4.2 estimation de l'exposition environnementale

Modèle d'exposition appliqué pour l'estimation de l'exposition environnementale	
Modèle d'évaluation de l'exposition utilisé	Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

4.3 Estimation de l'exposition travailleurs

Modèle d'exposition appliqué pour l'estimation du risque d'exposition des travailleurs	
Modèle d'évaluation de l'exposition utilisé	EasyTRA Version 3.0
Lien internet vers le modèle d'évaluation du risque d'exposition	EASY TRA: http://www.easytra.de